



# Internet Gazette

Site : <http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

25 septembre 2008

Numéro 78

## Sommaire

<i>La vague Netbook</i> .....	1
<i>Gaudi : Google indexe désormais l'audio</i> .....	2
<i>Plorf Moteur de recherche de musique</i> .....	2
<i>Free propose la télévision sur plusieurs TV avec son offre Multi TV</i> .....	2
<i>Google réduit à 9 mois la durée de conservation des données personnelles de ses utilisateurs</i> .....	3
<i>Google News sème un vent de panique à Wall Street</i> .....	3
<i>Edvige est "loin d'être le souci majeur" de la Cnil</i> .....	3
<i>Google veut mettre ses centres de données à l'eau...de mer</i> .....	5
<i>Firefox 3.1 permettra de surfer en toute discrétion</i> .....	5
<i>Une nouvelle version de VLC Media Player</i> .....	6
<i>La reconnaissance faciale pour Picasa</i> .....	6
<i>Le virus antipiratage</i> .....	7
<i>Dell envisagerait de ne plus produire ses PC</i> .....	7
<i>Joost à la recherche d'un nouveau départ avec une nouvelle version sans logiciel à télécharger</i> .....	8
<i>Ne vous laissez pas abuser par votre imprimante</i> .....	8
<i>L USB 3.0 arrive à grands pas, avec ses 5 Gbps</i> .....	9

## La vague Netbook

En lançant sur le marché l'Eee PC en janvier, le constructeur Asus a carrément inventé un concept : le Netbook. Un ordinateur portable d'un kilo, équipé du wi-fi, d'une webcam, pour 300 euros. 200 000 ventes plus tard, tous les autres s'y mettent : Dell, MSI, Hewlett-Packard, Acer, et Medion commercialisent désormais leur gamme de Netbook. Emtec, Toshiba, Hercules, Lenovo, Samsung, Fujitsu-Siemens et LG (pour ne citer qu'eux) vont suivre. Et les machines de cette rentrée sont nettement plus

intéressantes que celles du début de l'année. En effet, afin de réduire leur encombrement, ces mini-portables embarquaient des disques durs à mémoire flash qui n'offraient que... 4 à 8 Go.

Un peu léger pour un ordinateur certes très nomade, mais incapable de charger plus d'une poignée de films et toutes vos photos de vacances. En outre, ces machines pionnières fonctionnaient exclusivement sous Linux, un système d'exploitation certes plus léger que Windows, mais peu connu de l'utilisateur moyen. Enfin, la résolution de l'écran (800 x

480) rendait malcommode l'affichage de pages web, obligeant l'utilisateur à déplacer sans cesse le curseur horizontalement pour en lire le contenu.

La nouvelle génération de Netbooks dispose de véritables disques de 20 à 80 Go, et des modèles à 120 voire 160 Go sont annoncés pour le mois prochain. La taille de l'écran a été revue à la hausse par tous les constructeurs, de 7 à 8,9 voire un peu plus de 10 pouces, avec une résolution remontée à 1024x600. Les claviers sont aussi plus spacieux, donc plus confortables. Enfin, des

machines proposées avec Windows XP côtoient désormais (mais à un tarif supérieur) celles fonctionnant sous Linux.

Les Netbooks ont-ils pour autant acquis une maturité suffisante pour être intéressants ? Oui, si on ne se trompe pas d'usage. Avec leur puissance anémique et sans lecteur de CD/DVD, ils ne remplacent pas un ordinateur de bureau, même d'entrée de gamme et de prix égal.

Ces petits portables ne sont que des machines d'appoint pour le surf, la messagerie, et de courtes sessions de bureautique. Pas de jeux, pas d'applications trop lourdes. Et inutile d'attendre la prochaine génération : selon le cabinet Gartner, les Netbooks ne pourront pas rivaliser en puissance avec l'entrée de gamme des PC portables avant 2010 ! Si vous envisagez de craquer, prenez le temps de tester clavier et écran dans les boutiques, et fuyez les modèles inférieurs à 80 Go. Gardez également à l'esprit ce détail : l'ordinateur portable a permis de ramener du travail à la maison. Les Netbooks sont l'outil idéal pour en emporter en vacances...

## **Gaudi : Google indexe désormais l'audio**

*Google maîtrise de plus en plus de technologies. Après le texte, les photos avec la [reconnaissance faciale intégrée dans Picasa](#), c'est au tour de l'audio d'être reconnu et*

*indexé. Il est donc désormais possible via [GAudi](#) de faire des recherches dans des vidéos ou plus précisément dans sa bande son.*

*Avec le développement sur le web de médias de plus en plus sophistiqués alliant vidéo et audio, nous aurons besoin d'un peu aide pour mettre de l'ordre dans toutes ces informations. C'est que Google va essayer de faire; ils ont [annoncé](#) le lancement d'un "audio indexing" via Google Labs.*

*Ce service, du nom de [Gaudi](#) doit fonctionner avec YouTube et cataloguera tous les mots figurant dans un clip; la transcription sera rajoutée à une base de données qui pourra être explorée" comme un texte normal.*

*Le projet est excitant mais ne vous emballez pas trop vite! votre vidéo blog ne sera pas tout de suite indexé puisque Google annonce que seul du contenu de sources politiques sera pris en compte au début.*

*Il sera aussi possible de naviguer sur une vidéo et d'atterrir à l'endroit exact du mot-clé que vous aurez recherché. Si vous effectuez par exemple une recherche sur le mot "santé", les vidéos les plus pertinentes apparaîtront et vous pourrez choisir de les voir en entier ou seul le passage exact avec le mot "santé"*

*Le service est prometteur et l'on impatient de savoir quand Google étendra ce référencement à d'autres sources que la politique*

## **Plorf Moteur de recherche de musique**

Voici un autre moteur de recherche de musique [Plorf](#) qui permet de :

- **Ecouter** de la musique (à l'unité ou via une playlist une fois inscrit)
- **Télécharger** de la musique
- **Insérer** de la musique sur son site ou son blog.

## **Free propose la télévision sur plusieurs TV avec son offre Multi TV**

*Voilà une nouveauté qui pourrait aider à la paix des ménages. L'opérateur Free annonce qu'il est désormais possible de bénéficier de la Freebox TV sur plusieurs [téléviseurs](#) en même temps, avec un seul accès ADSL, grâce à son offre **Multi TV**. Le fournisseur d'accès propose en effet de louer un deuxième boîtier TV, avec deux options disponibles :*

- Mise à disposition d'un **boîtier TV compatible HD** (avec disque dur et encodeur), à 9,99 euros/mois



- **Mise à disposition d'un boîtier Light compatible HD** (sans disque dur ni encodeur) à 4,99 euros/mois.

*Le boîtier est livré avec un adaptateur électrique Freeplug qui se charge d'établir les communications réseau avec la Freebox via le courant porteur en ligne. Il est ainsi possible de regarder simultanément la télévision ou un programme VOD sur un poste et un autre programme sur l'autre poste, ou d'accéder au Freeplayer sur l'un des deux boîtiers.*

*L'offre est proposée sans engagement de durée (mais des frais d'expédition de 9,99 € sont facturés), sous réserve d'éligibilité, aux abonnés déjà équipés d'une Freebox HD. Il faut en faire la demande sur l'interface de gestion de l'abonné.*

## **Google réduit à 9 mois la durée de conservation des données personnelles de ses utilisateurs**

Enfin, Google s'est plié en partie aux exigences de la Communauté Européenne en réduisant de 18 à 9 mois la durée pendant laquelle il va garder les informations et données personnelles (requête, adresse IP, etc.) sur ses utilisateurs avant de les anonymiser.

Il le fait cependant clairement de mauvaise grâce, arguant du fait que cette réduction du délai de rétention de ces données

sera, à long terme, dommageable en termes de sécurité, de qualité et d'innovation. Mais Google est également conscient que "les caractéristiques des données utilisées pour lutter contre la fraude sont les mêmes caractéristiques qui rendent ces données sensibles du point de vue de la vie privée". Un équilibre pas toujours facile à trouver donc entre des différentes motivations parfois bien antagonistes...

Notons que la Communauté Européenne avait estimé en avril dernier qu'une durée de rétention optimale serait de 6 mois, étape que n'a pas voulu franchir Google. Rappelons également que Microsoft conserve actuellement ces données pendant 18 mois et Yahoo! 13 mois.



## **Google News sème un vent de panique à Wall Street**

*Il arrive parfois que Google News indexe, en suivant par exemple un lien dans un article récent, une dépêche d'actualité datant de plusieurs années. Le*

*phénomène est courant sur le site Abondance, par exemple. Ce type de mésaventure a semé, la semaine dernière, une panique folle à Wall Street, suite à la publication sur Google News d'un article du Chicago Tribune, repris par le site Florida Sun Sentinel, datant de 2002 (l'article n'était cependant pas daté sur la page web disponible en ligne) et relatant la possible faillite de la compagnie aérienne United Airlines. Il n'en a pas fallu plus pour que la société, toujours vivante 6 ans après, perde plus des deux tiers de sa valeur en bourse dans les heures qui suivent...*

*Tribune, propriétaire du journal en question, a enlevé l'article du site afin d'apaiser les tensions et estime maintenant que cet incident est dû à Google et à l'incapacité de ses robots à distinguer une info ancienne d'une nouvelle. C'est oublier un peu vite que :*

- La moindre des choses aurait été de dater l'article paru.
- Une info, sur le Web, ça ne se prend pas pour argent comptant. On oublie parfois un peu trop vite que, sur les réseaux comme ailleurs, les données doivent être vérifiées et recoupées avant d'être validées. Une bonne occasion de se le rappeler...

## **Edvige est "loin d'être le souci majeur" de la Cnil**

*Lors d'un entretien accordé à Vninet.fr, Alex Türk, président de la Cnil, revient sur la levée de boucliers liée à la création du fichier Edvige.*

Le décret paru le 27 juin 2008 annonçant la "création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé Edvige" par le ministère de l'Intérieur n'en finit pas de faire parler de lui.

Même si la tension semble être un peu retombée depuis l'annonce, par le président de la République, que le ministère de l'Intérieur allait organiser une concertation.

Alex Türk, le président de la Cnil (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), se dit d'abord surpris par toutes ces manifestations. *"Edvige n'est que le nouveau cadrage juridique d'un fichier qui existe depuis très longtemps, celui des RG, constate-t-il. Un premier décret, paru en 1991, avait donné une existence légale à ce fichier constitué depuis de longue date dans une certaine illégalité."*

C'est sous le front Populaire qu'a été créée en 1937 la Direction des services de renseignements généraux et de la police administrative, mais ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, en particulier pendant la guerre froide, que les RG avaient pris leur envol.

### **"Nous avons insisté pour le décret soit public"**

Le président Sarkozy ayant décidé, dans un but de rationalisation, de fusionner à partir du 1er juillet 2008 les RG et la DST (Direction de la surveillance du territoire) au sein de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), un nouveau cadrage juridique était nécessaire.

Normalement, la DCRI doit désormais plus s'occuper de la

lutte contre le terrorisme, des risques d'espionnage économique, de la sécurité informatique ou de la surveillance des quartiers à problème.

Alex Türk se félicite que le gouvernement ait finalement décidé de publier le décret annonçant la naissance d'Edvige. *"Nous avons beaucoup insisté pour que ce décret soit rendu public, affirme-t-il. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement a hésité. Ce n'est que la veille au soir qu'ils nous ont averti que le décret serait public. Mais nous avons aussi prévenu les autorités concernées qu'en publiant le décret sous cette forme, elles allaient au-devant d'ennuis : nous sommes heureux d'être enfin entendus sur ce point."*

### **A l'inverse d'Edvige, Cristina sera hors de contrôle de la Cnil**

A noter que le décret annonçant la création d'un autre fichier du nom de Cristina qui sera également utilisé par la DCRI, n'a fait l'objet d'aucune publication. Sur les quelque 2,5 millions de fiches que comporteraient les ordinateurs des RG, environ 2 millions de fiches devraient être repris par Edvige et 500 000 par Cristina.

*"Cristina comporte uniquement des fiches sur des personnes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat : il est donc absolument normal qu'aucune information ne soit communiquée au public sur ce fichier", estime Alex Türk.*

De même, Cristina ne sera pas contrôlé par la Cnil, au contraire d'Edvige. *"Edvige devrait être contrôlé environ tous les cinq ans, calcule Alex Türk. Le contrôle, par sondage,*

*d'un gros fichier comme cela nous prend six à sept mois."*

Le président de la Cnil - et sénateur du Nord (Nord-Pas-de-Calais) - en profite pour rappeler que sous son mandat, commencé en février 2004, les effectifs de la Cnil devraient doubler : ils devraient être de 147 personnes fin 2009. "Mais nous sommes toujours les derniers du peloton européen", reconnaît-il. Par exemple, les équivalents allemands et anglais de la Cnil comptent respectivement 400 et 250 personnes.

### **Sept voitures au quotidien pour accéder à des fichiers**

Edvige, comme son prédécesseur, le fichier des RG, pourra faire l'objet d'une procédure d'accès indirect. N'importe qui pourra demander à la Cnil d'aller vérifier que sa fiche au sein d'Edvige ne comporte aucune information illégale.

Concrètement, un commissaire de la Cnil- un magistrat ou ancien magistrat -, effectue les investigations utiles et fait procéder aux modifications nécessaires, par exemple l'effacement de données inexacts. La CNIL avertit ensuite le demandeur que la vérification a été faite.

*"Tous les jours, sept voitures partent de la Cnil, avec un Commissaire à bord, pour aller accéder à des fichiers", énumère Alex Türk. Seul bémol : les demandes sont si nombreuses qu'il faut souvent patienter un an avant que la Cnil n'accède à la fiche demandée.*

Enfin, Alex Türk rappelle qu'en l'état actuel du décret, Edvige ne pourra pas faire l'objet d'une procédure de croisement

automatisé. *"Mais cela n'empêche pas les policiers ayant accès à Edvige, d'aller, au cas par cas, consulter les fiches des personnes intéressées dans d'autres fichiers de police comme le Stic."*

### **Avenir assez inquiétant**

Justement, le Stic (Système de Traitement des Infractions Constatées - un fichier centralisant les auteurs d'infractions interpellés par la police) comporte de nombreuses erreurs : 25% des fiches vérifiées par la Cnil sont erronées. Edvige ne court-il pas le même risque. *"Je crois que non, répond Alex Türk. Le Stic est un fichier très lourd à gérer et donc à mettre à jour. Edvige sera plus simple et donc moins propice aux erreurs."*

Au final, l'actuel président de la Cnil voudrait relativiser l'affaire Edvige. *"Cela met le doigt sur quelque chose de grave, mais ce n'est pas le plus important, insiste-t-il. Edvige est loin d'être mon souci majeur. Je suis beaucoup plus préoccupé par la biométrie, la géolocalisation, la vidéo surveillance ou le traçage des gens sur Internet."*

Mais Alex Türk ne se montre pas pour autant totalement rassurant. *"Tout cela et les fichiers dessinent un avenir assez inquiétant..."*, admet-il.

## **Google veut mettre ses centres de données à l'eau...de mer**

*La firme de Mountain View souhaite installer des centres de données en mer... A la clef : un*

*coût énergétique moindre et un refroidissement optimisé.*

*Les nouveaux usages à mettre en place en matière d'écologie et de développement durable rendent créatif. Google vient de demander un brevet pour pouvoir installer des centres de données en mer. Ceux-ci seront en partie alimentés par l'énergie induite par le mouvement des vagues. En outre, l'eau froide de ces étendues marines pourrait aider au refroidissement des serveurs.*

*Implantées à quelques kilomètres des côtes, Google explique que ses centres de données seront installés dans des conteneurs, eux-mêmes implantés sur des bateaux, jouant ainsi le rôle de plates-formes flottantes.*

*L'alimentation électrique nécessaire au bon fonctionnement des centres de données marines serait générée grâce aux mouvements des vagues. Et en complément seraient mis en place des pompes à refroidissement chargées d'évacuer la chaleur.*

*L'un des principaux soucis écologiques relevés dans les entreprises concernent notamment les coûts énergétiques importants dépensés pour le refroidissement des serveurs. D'où l'importance de trouver aujourd'hui des solutions alternatives. Ainsi, Microsoft songe à installer des centres de données dans des climats froids, comme la région d'Irkoutsk en Sibérie, ou en Islande.*

*Toutefois, avant que les centres de données mobiles en mer ne deviennent une réalité viable sur le long terme, certains obstacles significatifs devront être surmontés. L'alimentation des centres de données par la*

*seule énergie des vagues pourrait, à terme, ne pas être suffisante. La question de la facilité des transmissions des données des plates-formes flottantes vers le rivage se pose également.*

## **Firefox 3.1 permettra de surfer en toute discrétion**

Surfer incognito. Telle est la nouvelle marotte des éditeurs de navigateurs Web alors que la surveillance des réseaux se fait de plus en plus prégnante, notamment en France.

La prochaine mouture de Firefox, la 3.1 qui est pour le moment en version alpha, proposera lui aussi un mode de navigation privée, à l'image de Google Chrome et de Safari d'Apple.

La navigation privée permet de ne laisser aucune trace de son surf sur une machine. Ainsi, les cookies de navigation, l'historique des pages visitées, les recherches, les fichiers téléchargés, les identifiants et les mots de passe... sont effacés. Et chaque utilisateur d'une machine peut se créer un environnement hermétique et sécurisé.

Rappelons que de telles fonctions existaient déjà sous Firefox, à travers la fonction 'Effacer mes traces'. Mais, soumis à une nouvelle concurrence forte (Google pour ne pas la nommer), Mozilla a décidé de mettre le paquet sur cette question. Internet Explorer 8 de Microsoft ne sera pas en reste avec la fonction InPrivate Browsing.

Au chapitre des nouveautés figure le support de la balise vidéo définie dans les spécifications HTML 5. Le support des feuilles de style (CSS) 2.1 et 3 est également amélioré, tout comme les performances générales du moteur de rendu HTML Gecko 1.9.1. Enfin, le support des effets de transparence de Windows Vista est complet.

## **Une nouvelle version de VLC Media Player**

*L'équipe du logiciel libre [VLC media player](#) (anciennement connu comme VideoLAN) a profité de ce début de semaine pour sortir la génération 0.9 du célèbre lecteur multimédia, avec la version 0.9.2. C'est la première version majeure depuis la sortie de VLC 0.8.6, qui avait été téléchargé selon VideoLAN plus de 100 millions de fois, et elle promet d'être encore plus populaire que la précédente.*

*Cette nouvelle version ajoute encore davantage de codecs vidéo supportés par défaut (Flash, M2TS, Dirac, Atrac3, H.264 PAFF, APE audio, RealVideo, VC-3, Fraps le support des pochettes et métadonnées pour les fichiers audio, et de nouveaux filtres. Il bénéficie aussi d'une nouvelle interface simplifiée, avec l'intégration d'une bibliothèque de contenus, l'affichage des pochettes, ou encore un contrôle de la lecture en plein-écran.*

## **La reconnaissance faciale pour Picasa**

Google publie ainsi la troisième version de **Picasa**. Les nouveautés concernant ce produit sont peu importantes comparées à celles qui vont venir, mais listons-les tout de même : nouveaux effets spéciaux, mise en ligne plus rapide, synchronisation des fichiers, création de films à partir des photos, ajout de texte sur les photos, recherche de photos plus rapide, possibilité de filtrer "uniquement sur les visages", etc. Pour **télécharger Picasa 3.0**, en version anglaise, c'est [ici que ça se passe](#).

Mais passons sans plus tarder à LA nouveauté du jour, voire de la semaine et du mois : **la reconnaissance faciale dans [les albums en ligne de Picasa](#)**. D'autres améliorations sont également à signaler, comme un léger changement de design (visible aussi en français), l'envoi de photos par mail, le choix de la licence des photos ou encore une partie "[Explore](#)"; mais une fois de plus, cela ne tient pas la route face à la nouveauté du jour.

Sur [la page d'accueil de Picasaweb](#), un bouton "taguer mes photos" est maintenant présent (ou bientôt, cela dépend des comptes visiblement). En cliquant dessus, Google va scanner et analyser toutes les photos de tous vos albums, pour tenter d'y reconnaître et regrouper les visages d'une même personnes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça marche ! Attention, à titre d'indication, scanner 2600 visages prend environ 30

minutes à Picasaweb. Vous pouvez toutefois continuer à surfer pendant que l'analyse progresse.

Une fois l'analyse terminée, Google regroupe des photos selon les concordances des visages, et il ne vous reste plus qu'à entrer le nom de la personne sur le visage ainsi découvert. Exactement comme sur Flickr ou les photos de Facebook, sauf que là, Google vous facilite grandement la tâche. Finie la corvée d'apposer une légende à toutes les photos prises lors de votre anniversaire, une dizaines de noms à entrer et l'affaire et dans le sac.

Vous constaterez par vous même à quel point cette fonctionnalité de Picasa est "bluffante". Google est ainsi capable de vous reconnaître sur différentes photos avec des coupes de cheveux différentes, des postures différentes, une pilosité différente, ... Il reconnaîtra même votre petite cousine sur des photos s'écoulant sur plus d'un an !

Autre point fort, s'il ne vous reconnaît pas sur certaines photos, celles-ci sont classées comme s'il s'agissait d'une autre personne, mais elles seront rangées juste à côté de vous car le classement se fait sur la pertinence. Tout comme les suggestions. Il est touchant de constater qu'une photo de fille incite Google à vous suggérer qu'il puisse s'agir de sa mère, même si ce n'est pas frappant à première vue.

Par la suite, vous pouvez surfer parmi vos photos en affichant le nom des personnes au passage de la souris sur leurs visages.

## Le virus antipiratage

« Cher utilisateur ! Votre récente activité sur Internet a été repérée sur les sites suivants : Btjunkie, SumoTorrent, isoHunt, Btscene, Mininova, Fenopy, Monova, Yotoshi, GetInvites et Btmon. Nous avons mis en pièce jointe le constat des films, musiques et logiciels que vous avez téléchargés ou cherchés sur ces pages web. Nous vous recommandons fortement d'arrêter dans le futur toute activité de téléchargement de contenus illégaux, sinon vous pouvez vous attendre à une poursuite (...) ». Le mail est signé [MediaDefender](#), une société américaine spécialisée dans la lutte contre le piratage des médias protégés par copyright.

En apparence, cela ressemble à un courrier adressé par un société représentative d'ayants droit à un internaute qu'elle présume coupable de téléchargement illégal. Un message d'alerte comme celui que de nombreux internautes américains ou anglais ont déjà reçu, et que le gouvernement français prévoit d'envoyer dans le cadre du système de riposte graduée. Mais en fait non. Il s'agit d'un spam. La pièce jointe citée est infectée par un virus.

Une nouvelle fois, les spammeurs font preuve d'imagination et de réactivité en utilisant des thèmes et des usages d'actualité, en l'occurrence l'utilisation de BitTorrent et l'envoi de

messages d'avertissement aux internautes présumés coupables de piratage. Des millions de mails de ce type auraient déjà été envoyés, principalement aux utilisateurs de BitTorrent, rapporte [TorrentFreak](#). Si ce n'est pas la première fois que BitTorrent est la cible de malwares ou spywares, l'utilisation du spam à grande échelle est nouvelle. Le site fait référence à un [mail assez semblable](#) qui, cette fois sous l'identité d'un fournisseur d'accès Internet, accuse le destinataire du message d'activités illégales et menace de couper sa connexion. De même, le report des activités est à consulter dans une pièce jointe.

Nos confrères de [TorrentFreak](#) font remarquer que le message comporte quelques erreurs/approximations facilement détectables par les internautes les plus avertis. Par exemple, [MediaDefender](#) n'a jamais participé à ce genre d'action, et la liste omet de citer [The Pirate Bay](#) alors qu'elle mentionne [Getinvites](#) qui est un service d'invitation à des trackers privés, et non un moteur de recherche de trackers. Reste que face à une accusation ou la menace de se voir couper Internet, de nombreux internautes doivent prendre le mail au sérieux et finalement cliquer sur la pièce jointe. En imaginant que la riposte graduée soit adoptée, en plus des « 5 et 10 000 envois d'emails par jour » ([dixit Pascal Nègre](#)) envoyés aux internautes français, on peut s'attendre à une traduction en français de ce type de spam. Une double réjouissance....

## Dell envisagerait de ne plus produire ses PC

Selon le [Wall Street Journal](#), [Dell](#) chercherait un repreneur pour tout ou partie de ses usines en vue de sous-traiter la fabrication de ses PC en Asie. C'est ce qu'une source proche du dossier a confié au journal américain, précisant que le constructeur souhaitait se séparer de son activité de production « dans les 18 prochains mois ». Il rejoindra alors HP, qui a ravi la place de premier fabricant mondial à [Dell en 2007](#), Acer ou Lenovo qui sous-traitent tous en Asie, notamment en Chine.

La structure de production de Dell est plutôt adaptée au marché du PC d'il y a plus de trois ans, dominée alors par une demande des entreprises pour des PC de bureau avec une configuration à la demande. Mais le marché étant désormais tiré par les PC portables grand public, son organisation serait dépassée, estime le [Wall Street Journal](#). Sur le secteur des PC portables, le constructeur américain a d'ailleurs déjà recours à des sous-traitants asiatiques.

En août, Dell a présenté un plan de réduction des coûts opérationnels censé lui permettre de réaliser 3 milliards de dollars d'économies d'ici à 2011. Pour son premier trimestre financier 2009 (clos le 29 mai), le groupe [enregistre un chiffre d'affaires](#) en hausse de 9 % à 16 milliards de dollars, mais un résultat opérationnel en baisse 4 % à 899 millions de dollars.

## **Joost à la recherche d'un nouveau départ avec une nouvelle version sans logiciel à télécharger**

*[Joost](#) le service de vidéo en ligne qui fut lancé en fanfare il y a plus d'un an n'a jamais réussi son pari de révolutionner l'univers TV en ligne; et cela en raison d'un contenu plus que moyen mais aussi et surtout à cause du logiciel à télécharger pour accéder aux programmes; concept contraire à la tendance actuelle du "tout navigateur". Joost semble finalement avoir compris et s'apprête à lancer une nouvelle version du site ou seule une simple extension navigateur sera nécessaire pour faciliter le transfert des fichiers P2P.*

*Ils abandonnent leur client desktop pour prendre une direction ressemblant davantage à celle de sites de vidéos comme YouTube ou Hulu. Joost ne passe pas seulement au format navigateur, il lancent aussi un vrai réseau social avec des flux d'activités à la Facebook qui indiqueront ce que vos amis regardent et où il sera possible de laisser des commentaires.*

*Le nouveau site, encore sous mot de passe, est à [new.joost.com](http://new.joost.com).*

## **Ne vous laissez pas abuser par votre imprimante**

Les imprimantes modernes sont particulièrement serviables et communicatives. Elles vous avertissent quand quelque chose ne va plus, lorsqu'il faut ajouter du papier ou lorsque la cartouche d'encre est presque vide. Même si parfois, cette dernière annonce est à nuancer...

Chacun sait que les fabricants d'imprimantes gagnent en fin de compte très peu sur la vente d'imprimantes. Ils réalisent leurs gains sur les cartouches, qui coûtent presque aussi cher que l'appareil à proprement parler ! Dans la lutte pour votre porte-monnaie, il n'y a apparemment plus de règles car de nombreux fabricants n'hésitent plus, désormais, à tromper leurs clients.

Voilà pourquoi il est préférable de ne pas croire aveuglément votre imprimante, quand celle-ci vous annonce que sa cartouche est vide. Filer directement au magasin serait une erreur car généralement, une cartouche "vide" peut encore vous imprimer une centaine de pages, voire davantage. Mieux vaut dès lors nier le message d'avertissement de l'appareil dans la mesure du possible.

### **Mort jeune**

Mais lorsque les clients font la sourde oreille, les vendeurs d'imprimantes ont souvent une autre arme aussi efficace à leur opposer. Certains modèles refusent tout bonnement de fonctionner une fois que l'encre est « épuisée ». Ceux qui aiment imprimer jusqu'à ce que la qualité des documents commence à se dégrader préféreront ne pas acheter Brother, par exemple. On peut en effet lire, des expériences des utilisateurs sur le Net, que

certaines imprimantes laser de la marque japonaise cessent de fonctionner alors que 1.800 pages peuvent encore être imprimées.

L'un de ces utilisateurs a notamment découvert après une petite recherche que le toner (la cassette à encre) de l'imprimante disposait d'un capteur qui 'regarde' la quantité d'encre résiduelle. En collant ce capteur avec un morceau de papier collant, vous donnerez une deuxième vie au toner car il pensera voir encore une importante quantité d'encre noire. Les acheteurs se rebellent de plus en plus contre les pratiques sournoises des fabricants et échangent des tuyaux sur des sites tels que [FixYourOwnPrinter.com](http://FixYourOwnPrinter.com), où vous pouvez chercher des solutions pour votre modèle. Mais vous pouvez aussi vous contenter de chercher sur Google en introduisant le numéro de votre modèle et des termes tels que 'cartridge' et 'override'.

### **Plus de succès pour les imprimantes laser**

Certaines imprimantes peuvent être ramenées à la vie via une option secrète du menu, pour d'autres il suffit d'extraire un instant la cartouche de l'appareil pour donner l'illusion que la cartouche a effectivement été remplacée. Les solutions pour les imprimantes laser semblent cependant plus faciles à trouver que pour les appareils à jet d'encre classiques. Ce n'est pas une coïncidence : la marge bénéficiaire sur les cartouches d'encre est encore nettement plus élevée que sur les toners laser.

## **L USB 3.0 arrive à grands pas, avec ses 5 Gbps**

L'USB 3.0, aussi connu sous le nom de **SuperSpeed USB**, devient petit à petit une réalité. Intel a ainsi dévoilé [la version 0.9 des spécifications](#) de son Extensible Host Controller Interface (xHCI). Ce document est disponible sous licence, mais **sans paiement de redevance**. Une mouture 0.95 sera distribuée au court du quatrième trimestre.

Nous nous rapprochons ainsi rapidement de la mouture finale de ce bus de communication. Cette technologie avait été présentée lors de l'**IDF 2007** (Intel Developer Forum), la vitesse maximale de transfert atteignant alors les 4,8 Gigabits par seconde (Gbps), soit 600 Mo/s.

Aujourd'hui, la vitesse maximale atteint les **5 Gbps soit 625 Mo/s**. C'est dix fois plus que la vitesse actuellement atteinte par l'USB 2.0 (480 Mbps) ! Reste à savoir si les contrôleurs USB pourront gérer efficacement une telle bande passante.

L'USB 3.0 utilise toujours le même connecteur et se veut aussi bien **compatible avec l'USB 1.1** (12 Mbps, soit 1,5 Mo/s) qu'avec l'USB 2.0 (480 Mbps, soit 60 Mo/s). Une bonne nouvelle pour les consommateurs, qui n'auront pas à renouveler leur parc de périphériques externes.

Gageons qu'Intel présentera cette technologie lors de l'**IDF 2008**, qui ouvrira ses portes d'ici peu. Et les premiers produits compatibles avec cette

norme devraient être disponibles en 2009-2010.

Prochaine étape, le **Wireless USB** permettra de connecter des périphériques sans fil, à une vitesse maximale de 480 Mbps